

ASSOCIATION « FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

JUIN 2024



SOMMAIRE	PAGE
I. RAPPORT GENERAL	03
II. ETATS FINANCIERS	06
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	10

I. RAPPORT GENERAL

FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT « FTD »

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les membres de la Fondation Tunisie pour le Développement « FTD »

18, Rue Socrate, Zone d'activité Khair-Eddine, Lac 3 La Goulette, 2015, Tunis, Tunisie.

A. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 Juin 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association la Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » (« l'association ») qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets positifs de 19.449.563 Dinars, y compris l'excédent de l'exercice s'élevant à 167.631 Dinars.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « Fondation Tunisie Pour le Développement » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

2.1 L'association n'a pas procédé à un inventaire physique de ses immobilisations incorporelles et corporelles à la date du 31/12/2023, tel que prévu par l'article 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, qui stipule que l'opération d'inventaire doit être réalisée, au moins une fois par exercice, à l'effet de vérifier l'existence des éléments d'actifs et de passifs et de s'assurer de leur valeur. La valeur comptable nette des actifs à la date de clôture de l'exercice est de 17.765.710 Dinars qui représentent 69,86% du total des actifs à cette date.

2.2 Nous avons envoyé des demandes d'informations notamment à une banque, deux sociétés d'assurance et à dix fournisseurs. Toutefois, et jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, nous avons eu uniquement la réponse de la banque et un seul fournisseur.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

B. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Société ECE
Ali MASMOUDI
Associé

Tunis, le 07/06/2024



II. ETATS FINANCIERS

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercice clos le 31/12/2023

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Liquidités et équivalents de liquidités	1	6 086 242	3 944 645
Placements et autres actifs financière		0	0
Autres actifs courants	2	1 440 779	1 538 540
Créances et comptes rattachés		0	0
Stock de fournitures et autres approvisionnements		0	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations financières	3	135 945	135 945
Immobilisations corporelles	4	17 679 131	17 924 507
Immobilisations incorporelles	5	86 579	19 175
Total des actifs		25 428 677	23 562 812
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	6	135 837	96 358
Autres passifs courants	7	2 057 567	1 254 508
Fournisseurs et comptes rattachés	8	1 319 775	1 070 806
Provision		0	0
Apports reportés	9	1 928 433	259 848
Autres passifs non courants	10	120 000	120 000
Emprunts	11	417 502	381 846
Total des passifs		5 979 114	3 183 366
Dotations		0	0
Apports affectés à des immobilisations		18 496 722	19 594 236
Subventions d'investissement		0	0
Autres actifs nets		0	0
Réserves		0	275 837
Excédents ou déficits reportés		785 210	281 837
Excédents ou déficits de l'exercice		167 631	227 535
Total des Actifs Nets	12	19 449 563	20 379 446
Total des Passifs et Actifs Nets		25 428 677	23 562 812

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

		31	31
	Notes	Décembre	Décembre
		2023	2022
Produits			
Cotisation des adhérents	13	4 000	4 000
Revenus des activités et manifestations		0	0
Subventions de fonctionnement		0	0
Apports non monétaires	14	350 825	365 883
Autres Apports	15	7 563 617	4 268 542
Produits des placements		0	0
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	12	1 753 951	1 704 170
Autres gains	16	968 191	888 900
Total des produits		10 640 585	7 231 495
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	17	(451 003)	(437 570)
Charges de personnel	18	(2 925 302)	(1 838 348)
Dotations aux amortissements et aux provisionnements	19	(2 009 762)	(1 980 563)
Autres charges courantes	20	(5 029 385)	(2 727 985)
Charges financières nettes	21	(56 686)	(19 493)
Autres pertes	22	(816)	(2)
Total des charges		(10 472 954)	(7 003 960)
Excédents (déficit) des produits sur les charges de l'exercice		167 631	227 535

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents		0	4 000
Encaissement des revenus des activités et manifestations		0	1 373 333
Encaissement des subventions de fonctionnement		0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	23	1 150 500	2 192 589
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	24	(5 205 584)	(3 118 827)
Décaissement des rémunérations versées au personnel		(1 969 039)	(1 715 175)
Autres décaissements des activités courantes		(196 908)	(863 575)
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		(6 024 123)	(2 127 654)
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(1 649 507)	(8 197 418)
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	(135 945)
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		(1 649 507)	(8 333 363)
Flux de trésorerie liés aux financements			
Encaissement des dotations		0	0
Encaissement des subventions d'investissement		0	0
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	25	9 920 338	7 211 189
Encaissement provenant des emprunts		0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts		(105 111)	(58 076)
Flux de trésorerie provenant du financement		9 815 227	7 153 113
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
Variations de trésorerie		2 141 597	(3 307 904)
Trésorerie au début de l'exercice		3 944 645	7 252 550
Trésorerie à la fin de l'exercice		6 086 242	3 944 645

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Fondation Tunisie pour le Développement est une association créée le 3 Décembre 2016 représentée par son président Monsieur Mohamed Badr Eddine Nader OUALI.

Elle est régie par le décret-loi n°88 2011 du 24 septembre 2011. Cette association est constituée comme étant une filiale de l'association-mère étrangère l'Association de préfiguration de la FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT dont le siège est à Paris, représentée par son directeur exécutif Monsieur Serge DEGALLAIX, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : Association de Préfiguration de la FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT ;
- Forme : Association de préfiguration de fondation ;
- Constitution sous le droit : Français ;

Fondation Tunisie pour le Développement a pour objectifs de promouvoir et d'accompagner le développement économique et social de la Tunisie par des actions directes, en partenariat, en appui ou en soutien à d'autres institutions ayant les mêmes objectifs. A cet effet, elle privilégie les opérations destinées à favoriser l'emploi des jeunes, à corriger les déséquilibres régionaux, à assurer l'égalité entre hommes et femmes, à répondre à des besoins sociaux qui seraient mal couverts par les instances publiques ou privées. Elle est susceptible d'intervenir, en particulier, dans les domaines de la santé et de la culture. Dans la mise en œuvre de ses moyens, elle portera une attention particulière à la formation, à l'appui aux projets individuels ou de communautés d'intérêt. Elle pourra également mener des actions de solidarité dédiées à des milieux défavorisés ou faisant face à des crises exceptionnelles.

Les moyens d'action de l'association sont :

- L'étroite coopération avec l'association-mère ;
- La coopération avec les institutions publiques et privées Françaises, Tunisiennes et autres qui soutiennent les mêmes objectifs ;
- L'attribution de bourses d'études et soutien à des initiatives personnelles ou collectives ;
- La promotion de stages qualifiants ;
- L'assistance financière à des projets de développement et de progrès social ;
- La formation ou la requalification pour encourager la création d'emploi.

Les fondateurs de l'association ont adressé au Secrétaire Général du Gouvernement la lettre recommandée, tel que prévue par l'article 10 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, le 02 Février 2017 sous le Numéro RR 133 558 483 TN.

La constitution de l'association « Fondation Tunisie Pour le Développement » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne du 14 Février 2017.

Le conseil d'administration de la fondation est composé de :

MOHAMED BADREDDINE NADER OUALI	PRESIDENT
DHOUHA BOUKADI	VICE-PRESIDENT
ELYESS JERBI	SECRETAIRE GENERALE
SLAHEDDINE HMADI	TRESORIER

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association Fondation Tunisie Pour Le Développement « FTD » sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes comptables tunisiennes et notamment la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1 LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens.

3.2 LES BASES DE MESURES UTILISEES POUR L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

➤ IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de l'association sont constituées essentiellement de logiciels, de constructions, de mobiliers, de matériels de bureau, de matériels informatiques et de matériels de transport.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations ont été amorties selon les taux suivants :

Mobiliers et matériels de bureau	20%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations des constructions	15%
Matériels informatiques	33,33%
Constructions	5%
Logiciels	33,33%
Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 dinars	100%

➤ OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par l'association est converti en Dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

4. NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE, L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en Dinars tunisiens.

4.1. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(01)-LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
BANQUE « UBCI-TND »	1 541 710	716 454
BANQUE « AFD-TND »	2 053 414	2 997 588
Banque « UE-TND »	211 121	13 570
BANQUE « HIVOS-TND »	5 152	217 025
BANQUE « FDXE-TND »	36 247	0
BANQUE « DTE-TND »	2 238 463	0
Caisse	134	8
Total	6 086 242	3 944 645

(02) -AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Apport à recevoir « BADREDDINE OUALI »	959 396	991 095
Etat retenues à la source à imputer	369 315	241 481
Charges constatées d'avances	78 838	262 388
Compte d'attente	0	1
Fournisseurs débiteurs	4 670	1 181
Assurance groupe	0	18 155
Débiteurs divers « APFDT »	3 332	3 332
Compte « Ticket restaurant »	16 302	0
Prêt au personnel	14 400	23 050
Total brut	1 446 253	1 540 682
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(5 474)	(2 142)
Total net	1 440 779	1 538 540

(03) -IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Prêt	80 000	80 000
Cautionnements	135 945	135 945
Total brut	215 945	215 945
Provision pour dépréciation des prêts	(80 000)	(80 000)
Total net	135 945	135 945

(04) - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Terrain « SIDI BOUZID »	400 370	400 370
Terrain « BEJA »	248 714	247 003
Terrain « DJERBA »	382 165	381 625
Terrain « KAIRAOUANE »	445 240	50 000
Terrain « SILIANA »	110 750	110 750
Terrain « TOZEUR »	286 313	286 313
Construction « Centre ELIFE SILANA »	2 903 651	2 903 651
Construction « Centre ELIFE BEJA »	3 156 980	3 156 980
Construction « Centre ELIFE DJERBA »	5 470 908	5 470 908
Matériel de transport	1 211 493	1 032 542
Agencements, aménagements et installations divers « Centre ELIFE »	3 782 591	2 778 638
Matériel Informatique	4 755 800	4 707 504
Equipement de bureau	590 379	508 138
Mobilier de bureau	952 960	914 261
Total brut	24 698 313	22 948 682
Amortissements des immobilisations corporelles	(7 019 182)	(5 024 175)
Total net	17 679 131	17 924 507

(05) -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels	64 842	8 404
Licence	38 038	15 648
Total brut	102 879	24 052
Amortissements des immobilisations incorporelles	(16 300)	(4 877)
Total net	86 579	19 175

Par ailleurs, le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 Décembre 2023 comme suit :

Désignations	Valeur brute		Amortissement		VCN au 31/12/2023				
	01/01/2023	Acquisitions 31/12/2023	Cessions 01/01/2023	Exercice 2023		Cessions 31/12/2023			
<u>Immobilisations incorporelles</u>									
Logiciels	8 404	56 437	0	64 842	3 385	4 165	0	7 550	57 292
Licence	15 648	22 390	0	38 038	1 492	7 258	0	8 750	29 287
<u>Immobilisations corporelles</u>									
Terrain « SIDI BOUZID »	400 370	0	0	400 370	0	0	0	0	400 370
Terrain « BEJA »	247 003	1 712	0	248 714	0	0	0	0	248 714
Terrain « Djerba »	381 625	540	0	382 165	0	0	0	0	382 165
Terrain « KAIRAOUANE »	50 000	395 240	0	445 240	0	0	0	0	445 240
Terrain « SILIANA »	110 750	0	0	110 750	0	0	0	0	110 750
Terrain « Tozeur »	286 313	0	0	286 313	0	0	0	0	286 313
Construction « Centre ELIFE SILANA »	2 903 651	0	0	2 903 651	520 668	145 183	0	665 851	2 237 800
Construction « Centre ELIFE BEJA »	3 156 980	0	0	3 156 980	315 698	157 849	0	473 547	2 683 433
Construction « Centre ELIFE DJERBA »	5 470 908	0	0	5 470 908	30 809	273 545	0	304 355	5 166 553
Matériel de transport	1 032 542	178 951	0	1 211 493	419 976	164 519	0	584 496	626 997
Agencements, aménagements et installations divers « Centre ELIFE »	2 778 638	1 003 953	0	3 782 591	330 652	289 518	0	620 169	3 162 422
Matériel Informatique	4 707 504	48 296	0	4 755 800	3 127 954	819 566	0	3 947 520	808 280
Equipement De Bureau	508 138	82 241	0	590 379	73 245	51 516	0	124 761	465 618
Mobilier De Bureau	914 261	38 699	0	952 960	205 172	93 311	0	298 484	654 476
Total général	22 972 734	1 828 459	0	24 801 193	5 029 052	2 006 430	0	7 035 482	17 765 710

(06) -CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Echéances à moins d'un an sur emprunt leasing	134 543	96 358
Intérêts courus non échus	1 294	0
Total	135 837	96 358

(07) -AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Produits constatés d'avance	1 278 333	933 333
Compte « Ticket restaurant »	0	730
Créditeurs divers	80 001	80 001
Etat CNSS	123 143	88 136
Provision « Primes au personnel »	200 396	88 126
Provision « Congés à payer »	244 549	0
Charges à payer	33 187	11 200
Etat receveur de finance	97 958	52 982
Total	2 057 567	1 254 508

(08) -FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	1 314 055	942 807
Fournisseurs, factures non parvenues	5 720	127 999
Total	1 319 775	1 070 806

(09) -APPORTS REPORTEES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Apports reportés	1 928 433	259 848
Total	1 928 433	259 848

(*) Cette rubrique comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

(10) -AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts et cautionnement reçues	120 000	120 000
Total	120 000	120 000

(11) -EMPRUNTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Emprunt Leasing	417 502	381 846
Total	417 502	381 846

(12) -ACTIFS NETS :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Apports affectés à des immobilisations ^(*)	Excédents ou Déficits de l'exercice	Excédents ou Déficits reportés	Total
Actifs nets au 31 décembre 2022	19 594 236	227 535	557 675	20 379 446
Apports reçus affectés à des immobilisations	656 437			656 437
Résorption des apports affectés à des immobilisations (**)	(1 753 951)			(1 753 951)
Affectation de l'Excédents ou Déficits de l'exercice précédent		(227 535)	227 535	0
Excédents ou Déficits de l'exercice		167 631		167 631
Actifs nets au 31 Décembre 2023	18 496 722	167 631	785 210	19 449 563

(*) Cette rubrique comprend les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle l'association est tenue de les utiliser pour l'achat d'immobilisations.

(**) Cette rubrique comprend les résorptions des apports affectés à des immobilisations.

4.2. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGE

(13) -COTISATIONS DES ADHERENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Cotisations « BADREDDINE NADER OUALI »	1 000	1 000
Cotisations « DHOUHA BOUKADI »	1 000	1 000
Cotisations « SLEHEDDINE HMADI »	1 000	1 000
Cotisation « ELYES JERBI »	1 000	1 000
Total	4 000	4 000

(14) -APPORTS NON MONETAIRES :

Cette rubrique présente un solde de 350 825 Dinars relatifs aux :

- 180 000 Dinars : il s'agit de la mise à disposition de la fondation d'un immeuble par BADEREDDINE OUALI. Cet immeuble est utilisé comme siège de la fondation.
- 170 825 Dinars : il s'agit de la prise en charges par la Fondation mère en France des frais de voyage du personnel de la FTD Tunisie lors de leurs voyages à l'étranger.

(15) -AUTRES APPORTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dons « BADREDDINE OUALI »	2 050 000	2 091 095
Dons « GIZ (FEDXE) »	2 279	55 984
Dons « GIZ (DTE) »	1 040 915	0
Dons « Union Européenne »	776 465	531 995
Dons « APFTPD »	3 220 097	749 069
Dons divers	5 122	44 000
Dons « HIVOS »	232 111	463 986
Dons « ANETI »	0	332 414
DONS « SPARK »	130 153	0
DONS « Danish Refugee Council »	106 475	0
Total	7 563 617	4 268 542

(16) -AUTRES GAINS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Produit de location (*)	933 333	888 889
Autres produits exceptionnelles	34 858	11
Total	968 191	888 900

(*) Il s'agit des revenus de loyers d'un local d'une superficie de 2 880 m² composé de deux étages ainsi qu'une partie du RDC et de 10 places de parking.

(17) -ACHATS CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Achats de prestations de services	68 687	180 889
Achats non stockés	5 720	35 428
Electricité	274 334	121 025
Fourniture de bureau	81 736	91 001
Eau	20 526	8 206
Fournitures consommables	0	1 021
Total	451 003	437 570

(18) -CHARGES DE PERSONNEL :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et primes	2 240 982	1 632 308
Charges sociales légales	316 300	241 858
Indemnité de stage	11 200	8 400
Primes à payer	112 270	(44 218)
Congés à payer	244 549	0
Total	2 925 302	1 838 348

(19) -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONNEMENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	826 823	4 586
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 179 606	1 895 978
Dotations aux provisions des autres actifs courants	3 332	0
Dotations aux provisions des immobilisations financières	0	80 000
Total	2 009 762	1 980 563

(20) -AUTRES CHARGES COURANTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Études, recherches et divers services extérieurs	1 335 589	782 570
Voyages, missions et réceptions	839 072	954 209
Charges locatives	1 369 693	294 560
Subventions et dons « AVICENNE 2 »	1 656	80 386
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	500 849	203 159
Sous-traitance générale	179 194	102 003
Entretien et réparations	172 265	49 709
Primes d'assurances	308 683	28 245
Cadeaux	51 264	70 012
Publicités, publications et relations publiques	112 283	40 509
Carburants	32 727	30 179
Frais postaux et de télécommunications	29 160	27 249
Impôts et taxes	38 503	33 662
Divers services extérieurs	1 277	12 650
Habillement personnel	2 596	8 219
Services bancaires et assimilés	6 702	7 788
Autres subventions et dons	88 751	22 000
Transfert de charges	(40 882)	(19 123)
Total	5 029 385	2 727 985

(21) -CHARGES FINANCIERES NETTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Intérêt sur emprunts leasing	56 686	19 493
Total	56 686	19 493

(22) -AUTRES PERTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Pertes exceptionnelles	816	2
Total	816	2

4.3. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(23) ENCAISSEMENT D'AUTRES REVENUS ET APPORTS :

Cette rubrique inclut les encaissements reçus des dons.

(24) DECAISSEMENT DES SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS :

Cette rubrique inclut les versements au profit des fournisseurs d'exploitation y compris les taxes indirectes y afférentes.

(25) ENCAISSEMENT DES APPORTS AFFECTES A DES IMMOBILISATIONS :

Cette rubrique inclut les encaissements provenant des apports affectés à des immobilisations. Au 31 décembre 2023, le montant des apports en numéraire et en nature effectués par la fondation mère en France l'Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement à la Fondation Tunisie Pour le Développement (FTPD) sont :

- Apports en numéraire encaissés en 2023 sous-forme de dons : 3 651 796 Dinars (équivalent à 1 094 310 €).
- Apports en nature : prise en charge des frais de voyages engagés en 2023 par les collaborateurs de la FTPD Tunisie dans le cadre de leurs déplacements à l'étranger, d'un montant de 170 825 DT (équivalent à 50 381 €).

5. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter les comptes de l'association n'est intervenu après la date de clôture du 31 Décembre 2023.